

COMMISSION SPORTIVE

Réunion du 12 Septembre 2017

Présent(e)s : A. Brault / L. Mazzoleni / G. Bouat / D. Guillard / D. Marchal / B. Buosi / J. Chambard
Excusés : F. Agaci / M. Hesni / C. Maugiron

Adresse mail de la commission : sportive@isere.ff.fr

COMMUNICATIONS DES PLANNINGS CLUBS HORAIRE DES RENCONTRES

La commission sportive attire l'attention des clubs en particulier des dirigeants ou correspondants en charge des plannings hebdomadaires des rencontres de leurs clubs respectifs

Comme il a été présenté lors de l'AG de cet été, les dispositions suivantes ont été décidées :

- 1-** Les modifications d'horaire, de terrain, ou de date doivent être réalisées par Footclubs. Ceci concerne toutes les catégories jusqu'au U13 garçons ou filles
- 2-** Afin de faciliter la tâche des correspondants de club, les délais pour effectuer ces demandes de modifications ont été ramenés à 10 jours
- 3-** Concernant par contre les rencontres séniors où le club recevant possède des installations dont l'éclairage est homologué E5, il devra respecter le délai de 2 semaines pour que le club adverse puisse s'organiser, et dans ce cas ce club adverse ne peut refuser de jouer le samedi en nocturne. Précisions en championnat l'horaire des nocturnes est 20H00, ce qui signifie qu'au cas où le club recevant souhaite jouer à un autre horaire, il ne pourra le faire qu'avec l'accord du club adverse
- 4-** Concernant les horaires, principalement des compétitions de jeunes, la commission encourage vivement les clubs à consulter l'article 33 des règlements généraux du district, 8-3 des Règlements sportifs jeunes et surtout le tableau récapitulatif (mis à jour le 31/08/2017). Celui-ci se trouve sur le nouveau site internet du district à la rubrique compétition, cliquer alors dans heures officielles des rencontres ce qui donne accès à un fichier PDF récapitulant ces horaires.
- 5-** Concernant une nouvelle modification dans la zone du 9° au 6° jour précédant une rencontre, celle-ci ne pourra se faire qu'avec l'accord du club adverse, demande à faire par les boîtes mail officielles
- 6-** A partir du mardi de la semaine de la rencontre, une modification pourra se faire que sur décision de la commission sportive
- 7-** La procédure pour procéder sur footclubs à ces demandes de modification a été communiquée aux clubs par mail et remis dans les documents de l'assemblée générale

Rappel les plannings papiers ne sont pas pris en compte :

Planning du 16/17 septembre : Cessieu, FC Bourgoin, Ruy, Le Bouchage, G.I. Rhodanienne, Seyssinet, O.N. Dauphiné, Cassolard, Artas Charantonay, CVL, Cote St André, St Siméon, Pont de Claix, Vallée du Guiers

Planning du 23/24 septembre : (modifiable sur Footclubs jusqu'au jeudi 14 sept.) Sud Isère, Bouchage, St Siméon, Vallée du Guiers, Artas-Charantonay, Cote St André, Seyssinet.

Les horaires officiels demeurent ceux diffusés par le site officiel, en cas de non-respect de ces horaires les dossiers seront transmis à la commission des règlements pour suite à donner.

Les plannings des clubs de la Ville de Grenoble sont envoyés par la ville le lundi de la semaine précédant les rencontres (J-13) et saisis par la commission, les clubs visiteurs peuvent également voir la planification dans la rubrique « terrains municipaux » du PV.

U10/U11

Il est rappelé aux clubs que la date limite des pré-engagements est le lundi 18 septembre. La commission souhaitant communiquer la composition des plateaux et les calendriers au plus tard le jeudi 21 Septembre. Afin de travailler sur ces calendriers dès ce lundi 18, il est nécessaire que les prêts-engagements tardifs soient faits ce lundi 18 avant 15H00
Merci de bien en prendre bonne note

U13

Rappel : Date butoir des pré-engagements pour le niveau 3, le 18/09/2017
Courrier de Villefontaine transmis à la commission des règlements
Niveau 1 : Poule E Forfait d'IZEAUX

U15 A 8

Courrier : **VINAY** Inscription d'une équipe à 8
Date limite des pré-engagements le 18 Septembre

U15 A 11

Courrier : SASSENAGE lu et noté.

Suite à l'inscription de plusieurs équipes voici les modifications des poules.

Poule A : Incorporer BELLEDONNE GRESIVAUDAN

Poule B : Incorporer ECHIROLLES 4 et VALLEE DE LA GRESSE 2

Poule E : Incorporer LCA FOOT 2. DOMARIN 2 passe en poule F

Poule F : ISERE RHODANNIENE 1 passe en poule G

Poule G : ISLE D'ABEAU 2 passe en poule F

Responsable DAN MARCHAL/ tél : 062479263

U17

Courriers Clubs : Corbelin, Reventin, Varèze, Echirolles Surieux

Corbelin en inactivité pour la saison 2017/2018

Echirolles Surieux en inactivité pour la saison 2017/2018

Varèze : Dossier transmis aux règlements

Reventin : voir calendrier qui sera consultable sur le site en fin de semaine

Sassenage et le FC2A suite à la décision de la commission de discipline il vous reste encore un match de suspension de terrain il vous faut communiquer les terrains sur lesquels se disputeront vos rencontres (plus de 30km et interdiction d'inverser) à communiquer pour le 25/09 dernier délai

Responsable : BUOSI.BERNARD 06/74/25/85/94

U19

Rappel pour Eybens 2 en D2: Suite à la décision de la commission de Discipline et suite au forfait général de cette équipe la saison dernière, il vous reste toujours deux matchs de suspension de

terrain, il vous faut communiquer les terrains sur lesquels se disputeront vos rencontres (plus de 30km et interdiction d'inverser)

J1 Eybens2 / Mistral à communiquer pour le lundi 18/09 dernier délai

J3 Eybens 2 / Echirolles 2 à communiquer pour le lundi 02/10 dernier délai

Courriers Clubs : Abbaye, Belledonne Grésivaudan, Deux Rochers, Gpt Sud Dauphiné, Dolomieu

Déclaration d'inactivité (2017-2018) des clubs suivants :

Abbaye, Belledonne Grésivaudan, Deux Rochers, Dolomieu.

D2 : Suite au mail ironique du Groupement Sud Dauphiné, la commission a validé l'engagement tardif de la deuxième équipe dans cette catégorie. Aussi Gpt Sud Dauphiné 2 intègre la Poule B. De ce fait, le calendrier de cette poule a été refait, il est consultable sur le site (reprise le 23/09/17 au lieu du 30/09/17)

Est pris aussi en compte l'engagement de Seyssins 2 dans cette poule.

Report des matchs du 23/09/17 suite à la participation des clubs en COUPE GAMBARDELLA :

-D2 Poule A :

Sud Isère / Jarrie champ
FC2A / Rachais

-D2 Poule B :

Pont de Claix / Sassenage
LCA Foot 38 / La Sure
Rives / Vinay

Responsable : BUOSI.BERNARD 06/74/25/85/94

SENIORS

COURRIERS DES CLUBS

Vinay : inscription de l'équipe 2 en D6

UOP : Inscription en coupe Isère et réserve

Champagnier 2 : inscription en coupe réserve

Jarrie Champ : annulation de l'équipe 3 en D6

St André le Gaz 3 : inscription en D6

Liers : entente Liers / Le Mottier inscription en D6 gérée par Liers 3

Vallée bleue : inscription équipe 2 en D6

ASCOL inscription en coupe réserve

Les poules et le calendrier D6 paraîtra en fin de semaine.

Tirage complémentaire en Coupe réserve : ASCOL 2/ Champagnier 2

D5 Poule E : La rencontre OL. Villefontaine 2 / O.N.Dauphiné 3 se jouera à 15h30 modification d'horaire par la Ville de Villefontaine.

Le Co- Président
L.Mazzoleni

Le Secrétaire
J. Chambard